



# REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°92 NOËL 2010  
Mairie de St Joseph de Rivière  
Mairie: 04.76.55.27.17. mairie.st.joseph@wanadoo.fr \_ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr

**Edito** - Une année s'achève, une année particulièrement ingrate, financièrement parlant, s'entend. Une année qui ne restera pas non plus dans les annales de notre commune. Avec un budget réduit à la portion congrue, nous savions qu'il nous serait très difficile d'assurer la parfaite maîtrise de nos engagements, n'étant jamais à l'abri « d'un coup dur » ou de dérapages imprévus, pouvant à chaque instant tout remettre en question. Nous savions que seul un suivi rigoureux et permanent de nos dépenses de fonctionnement nous autoriserait à passer ce cap. Je suis heureux de vous annoncer que c'est chose faite. Un grand merci aux membres de la commission des finances, qui, tout au long de l'année, n'ont pas ménagé leur peine et leur temps afin d'obtenir ce bon résultat. Certains nous reprocheront sans doute d'avoir « rogné » le patrimoine immobilier communal, par la vente d'un vieux bâtiment, d'autres d'avoir augmenté de façon sensible nos impôts locaux. Je leur répondrais qu'il n'y avait pas d'autres solutions, pas de « plan B » pour se sortir de cette impasse. Je reste, pour ma part, convaincu que cet épisode ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Notre commune souffre de la baisse des subventions, du peu de ressources fiscales mais surtout d'un fort endettement. Des solutions existent pour réduire cette dette et nous y travaillons actuellement.

En attendant de voir des jours meilleurs et de reprendre la marche normale de nos investissements, je vous confirme que les travaux d'alimentation en gaz du Bourg (maîtrise d'ouvrage SE38) sont définitivement terminés. Par ailleurs ceux de la construction de la nouvelle crèche (maîtrise d'ouvrage Communauté des Communes) avancent bon train, rendez-vous est pris pour l'inauguration de cet équipement en avril-mai 2011. Nous serons alors dans une nouvelle année, avec d'autres projets et objectifs et un autre budget plus « confortable » qui devrait conforter notre ambition de maintenir et de promouvoir une meilleure qualité de vie pour nos administrés. Je mets à profit cet édito de fin d'année pour adresser mes plus vifs remerciements à tous les bénévoles qui se dévouent, sans compter, pour porter plus haut les couleurs de leurs associations.

Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2 P3 P4
Dossier spécial PLU	P4 P5
Les Associations	P6 P7 P8 P9
En Chartreuse et aux alentours	P10 P11
Mémento	P12

LE REFLEX  
Mairie de St Joseph de Rivière  
Directeur de la Publication  
Commission « Information - Qualité de Vie »  
Tirage : 500 exemplaires  
Conception  
Mairie de St Joseph de Rivière  
Dépôt légal à parution. -  
Imprimé par nos soins.

Je vous invite à la cérémonie des vœux le vendredi 7 janvier 2011 à 18h30 et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

**Le Maire**  
**Claude DEGASPERI**



### LES HORAIRES D'ACCUEIL PUBLIC EN MAIRIE CHANGENT!

Attention, prenez note, à partir du **1er janvier 2011**, les horaires d'accueil du public en Mairie changent.

Nous vous recevrons :

**le lundi de 16h00 à 19h00,**  
**le mercredi de 9h00 à 12h00,**  
**le jeudi et le vendredi de 14h00 à 17h00.**

Quant aux permanences des élus, elles restent inchangées :

- **M. PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme** reçoit **le mercredi de 18h00 à 19h00,**  
- **M. le Maire et M. OCCELLI, 1er Adjoint** sont présents en Mairie **le samedi de 10h30 à 12h00** (et sur rendez-vous).

Nous vous rappelons que toutes réservations de salles communales s'effectuent auprès de l'Agence Postale Communale, qui gère maintenant ce service. Vous prendrez note des horaires :

**Le lundi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30,**  
**Le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h00.**

Tél : 04 76 55 21 75.

### L'EQUIPE DU SECRETARIAT DE MAIRIE S'AGRANDIT...

Nous sommes heureux d'accueillir en Mairie depuis le 18 octobre 2010, Maud SCIASCIA. Maud vient renforcer notre secrétariat de Mairie, aux côtés de Sylvie et Evelyne.

Résidant sur notre commune et ayant travaillé à la Mairie de SEYSSINS où elle assurait la fonction de gestionnaire de carrières et responsable de formation, elle a été recrutée en qualité de responsable administrative polyvalente.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite et de bonne intégration dans notre commune de ST JOSEPH DE RIVIERE.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et jeunes garçons de 16 ans, nés en octobre, novembre, décembre 1994, sont priés de venir, en Mairie, se faire recenser. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

**RAPPEL** : il faut venir en Mairie, à partir de la date anniversaire des 16 ans. Le recensement concerne les jeunes gens, Françaises et Français jusqu'à l'âge de 25 ans.

### COMPTEURS D'EAU

L'hiver arrivant ... il est de **votre responsabilité de protéger votre compteur d'eau**, comme le précise le règlement des eaux :

« *chapitre IV - fonctionnement entretien / article 11 - dispositions générales : l'abonné doit prendre, à ses risques et périls, toutes les précautions utiles pour garantir son compteur contre le gel, les retours d'eau chaude, les chocs et accidents divers.* »

Pensez aussi à **visiter régulièrement** le regard de votre compteur pour enlever des racines ou autres déchets pouvant endommager l'installation.

En effet, si cette négligence devait entraîner des réparations par le service de l'eau, celles-ci vous seraient facturées.

### BACS A ORDURES MENAGERES

Encore et toujours, nous devons faire face aux diverses incivilités des uns et des autres. Les bacs à ordures ménagères sont très souvent utilisés à des fins qui ne sont pas les leurs. Ils ne peuvent pas accueillir de cartons, de ferraille, de petit électro-ménager, de déchets de travaux, de gravats, etc... Et pourtant, c'est ce que l'on trouve régulièrement. Le service de collecte ne peut pas prendre en charge ces détritiques et ce sont donc les employés communaux qui nettoient les abords des conteneurs. Ceci devient un énorme souci, d'autant plus que la commune offre un service gratuit de ramassage des encombrants, en moyenne tous les quinze jours (inscriptions en Mairie au 04 76 55 21 69) et la Communauté de Communes a investi dans un équipement performant qui est la déchetterie. Adoptez des gestes éco-citoyens!

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque vous accueille :

**Le mardi de 17h à 19h.**

**Le mercredi et le samedi de 9h à 12h.**

Les nouveaux achats de la rentrée littéraire et le passage du bibliobus ont permis de renouveler le fonds de la bibliothèque :

Pour les adultes :

*L'enquête* de Philippe Claudel, *La carte et le territoire* de Houellebecq, *C'est une chose étrange à la fin que le monde* de Jean d'Ormesson, *Le*

*cortège de la mort* de Elisabeth George, *Sans un adieu* de Harlan Coben,

Pour la jeunesse, des romans :

*A comme association* de Eric l'Homme, *Les Willoughby* de Lowry, *Il fait glagla* de Lamblin

Des albums :

*Juliette prends le train*, *La colère de Banshee...*

Pendant une quinzaine de jours, Alexandre,



Clément, Nicolas nous ont fait découvrir l'univers des trains. Ces trois passionnés ont animé les permanences de la bibliothèque avec maquettes, simulateur, livres et jeux de société. Un grand merci à eux trois.

Jérôme Ruillier, auteur illustrateur du Voironnais nous donne rendez-vous le mercredi 26 janvier à 14h30 à la salle des mariages de la mairie de Entre Deux Guiers : animation, débat, goûter ... venez nombreux.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Les enfants nés en 2008 vont faire leur première rentrée scolaire en septembre 2011. L'inscription se fait en Mairie.

Il faut effectuer cette démarche **le plus rapidement possible**, pour permettre la prise en

compte des effectifs qui pourront nécessiter une fermeture ou une ouverture de classe.

Vous devez vous munir de votre livret de famille, votre carnet de santé et un justificatif de domicile, et si nécessaire (enfants plus âgés déjà scolarisés dans une autre école) d'un certificat de radiation. Vous remplirez une fiche administrative et l'école vous enverra un courrier au dernier trimestre pour vous donner toutes les informations nécessaires à la scolarité de votre enfant.

## LE DENEIGEMENT

La neige est bien là... et comme chaque année le service communal de déneigement se tient fin prêt pour intervenir et assurer au mieux ce service.

Ceci ne dispense personne de prévoir un équipement hivernal sur son véhicule, le mieux adapté possible, surtout pour les administrés installés sur « les hauteurs » de la commune.

Lorsqu'il y a des chutes de neige sans discontinuer, ou dans de fortes proportions comme ces dernières années, il est compliqué avec un seul engin et au vu de l'étendue de la commune de contenter tout le monde au même moment. Le déneigement est souvent entamé très tôt le matin (4 heures) pour que les routes soient dégagées. Soyez prudents et prévoyants, et pas trop impatients!

### INFORMATIONS MUNICIPALES DATES A RETENIR...

Nous vous attendons nombreux :

**le vendredi 7 janvier 2011  
à partir de 18 heures 30  
à la salle d'animation rurale**

pour la traditionnelle présentation des vœux de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal.

A cette occasion, les nouveaux arrivants de la commune seront invités pour une rencontre cordiale avec les habitants de Saint Joseph de Rivière.

Enfin pour clore les festivités de début d'année, les aînés riviérois se retrouveront pour partager le repas offert par la municipalité :

**le dimanche 16 janvier 2011  
à partir de midi  
à la salle d'animation rurale**

### INFORMATIONS DU CCAS

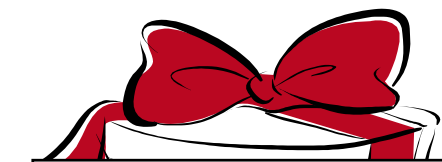
La distribution des colis de fin d'année, pour les personnes âgées ne pouvant se rendre au repas, aura lieu le samedi matin 18 décembre 2010.

Les jeunes de Saint Joseph, intéressés pour aider les bénévoles du CCAS lors de cette distribution, sont invités à laisser leurs coordonnées en mairie.

Merci pour votre engagement.



### PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)



**Calendrier du PLU**  
Mise en révision du POS, transformation en PLU :  
25 janvier 2010

1ère réunion publique :  
10 février 2010

2ème réunion publique :  
avril 2010  
Juin 2010

3ème réunion publique :  
septembre 2010

Arrêt du projet :  
octobre 2010

Mise en consultation :  
novembre 2010

Enquête publique :  
mars 2011

Approbation du PLU :  
juin 2011

Extraits de l'article précédent, Reflex N°90

« La nouvelle procédure :

...25 janvier 2010

Lors de la délibération du conseil municipal prescrivant la révision du POS et sa transformation en PLU, le conseil municipal a arrêté les modalités de concertation ... selon les modalités suivantes :

- La mise à disposition d'un registre d'observations en Mairie à disposition du public durant toute la durée des études.

- 3 réunions publiques organisées sur le territoire communal.

- des informations sur le bulletin municipal.

... 10 février 2010

Première réunion publique ....

...Avril 2010

Pour permettre de tenir la deuxième réunion publique, présenter les enjeux du diagnostic général et préparer le projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) différentes études sont en cours...

Les données de ces études ont confortées les conseillers dans leurs choix d'un projet d'un PLU plus qualitatif et plus respectueux du cadre de vie des habitants de Saint Joseph.

Un P.L.U. est plus qu'un document d'urbanisme (gestion des sols et des habitats); tout en encadrant l'urbanisation actuelle et future

## PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) suite...

*du territoire communal, il doit permettre de contrôler et de mesurer les impacts sur l'environnement et le cadre de vie des habitants dans le respect des règles qui s'imposent à lui ...*

*...4 juin 2010*

*Plus de 50 personnes étaient présentes ...*

*...les premières orientations du PADD retenues par le conseil:*

*1/ Préserver et valoriser un territoire essentiellement agricole, naturel et forestier.*

*2/ Assurer un développement urbain maîtrisé et qualitatif.*

*3/ Une commune pour tous.*

*...un aspect non quantifié lors de la précédente révision:*

*Une urbanisation mal maîtrisée ou trop rapide a, quelques années plus tard, un impact durable sur le fonctionnement de la commune. La commune de St Joseph a peu de ressources autres que les taxes locales et le conseil municipal a le souci de maîtriser son budget ... »*

Depuis

22 juillet 2010 :

Débat du conseil municipal sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), vous pouvez le retrouver sur le site de la commune ainsi que le compte rendu de la réunion.

Puis, avec l'appui de l'AURG, le conseil a travaillé sur le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement afin de préparer la troisième réunion publique.

Cependant, des éléments importants manquent encore pour permettre la mise en forme du futur PLU, en particulier le «Porté à Connaissance» de l'Etat qui compile toutes les contraintes, servitudes et obligations que la commune doit prendre en considération lors de l'élaboration d'un PLU. Cette compilation, obligatoire, est réalisée par les services départementaux de l'Etat et communiquée à la commune par la préfecture.

De plus, de nouvelles directives ont obligé le conseil à engager une étude de levée d'inconstructibilité rendue nécessaire car la commune ne relève pas d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et est située à moins de 15 km à vol d'oiseau d'une agglomération. Cette étude doit permettre à la commune de pouvoir justifier l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones par rapport au POS en vigueur, elle aura une durée de deux mois et a été confiée à une urbaniste:

Claire Bonneton.

La loi Grenelle 2 et ses décrets d'applications s'impose au futur PLU et nous oblige à encore plus de vigilance sur les orientations d'aménagement.

En conclusion :

Le retard de deux mois pris au premier trimestre, la non communication à ce jour du «Porté à Connaissance» malgré nos nombreuses demandes, les nouvelles obligations font que nous ne pourrions pas respecter le calendrier initial. La troisième réunion ne pourra pas se tenir avant le 1er trimestre 2011.

Rappel :

1/ Concernant les notifications faites lors de la précédente procédure (courriers, remarques écrites...), elles ne peuvent pas être annexées à la nouvelle procédure qui a débuté le 25 janvier 2010. Elles peuvent être reformulées sur le registre d'observations à disposition en mairie aux heures d'ouvertures habituelles ou lors des permanences d'urbanisme le mercredi de 18 à 19 heures.

2/ Le conseil municipal a souhaité mettre à disposition de l'ensemble de la population les éléments qui lui permettent d'affiner son analyse et d'élaborer les prochains documents d'urbanisme.

Ils sont donc après validation mis en ligne sur le site de la commune

<http://www.saint-joseph-de-riviere.fr>

page urbanisme :

<http://www.saint-joseph-de-riviere.fr/page/urbanisme.htm>

Les documents mis en ligne sont aussi consultables en mairie dans les mêmes conditions que le registre d'observations



## ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Cet automne, l'AFR a permis à une cinquantaine de Riviérois (et autres) de découvrir des sites exceptionnels tels la Bambouseraie d'Anduze, le pont du Gard, les gorges de l'Ar-dèche, l'Aven d'Ornac, le petit train des Cévennes....

Ce voyage de 2 jours s'est déroulé comme d'habitude dans la bonne humeur avec une météo clémente. Tous les participants ravis sont retournés chez eux en pensant déjà au prochain voyage. Celui-ci aura lieu **le week-end de Pâques, les 23, 24, 25 avril 2011 et la destination est le PERIGORD.**

Programme:

Jour 1 : départ de St Joseph à 5h15 direction St Etienne, Clermont-Ferrand, Ussel, Tulle-Brive La Gaillarde (déjeuner), Collonges La Rouge (cité bâtie en grès pourpre), Beaulieu sur Dordogne, Bretenoux et Padirac (visite du gouffre, descente dans la cavité naturelle la plus profonde d'Europe, balade en barque à 100m de profondeur...)

Payrac , installation à l'hôtel, dîner.

Jour 2 :

Petit déjeuner, départ pour Gourdon, Domme, arrêt à La Roque Gageac, embarquement à bord d'une "gabarre" pour découvrir le Périgord noir.

Déjeuner, puis visite guidée de Sarlat (cité médiévale préservée).

Dîner, soirée folklorique.

Jour 3 :

Petit déjeuner, départ pour Rocamadour (visite guidée), Canyon de l'Alzou

Visite d'un élevage d'oie avec démonstration de gavage, dégustation.

Déjeuner, route du retour par Brive, Tulle, Egletons, Ussel, Clermont-Ferrand.

Le tarif comprend : le transport, l'hébergement, le repas dont un repas gastronomique, les visites avec guide les jours 2 et 3, la soirée folklorique et l'assurance.

Tarifs réservés aux Riviérois : adultes/290€, ados/230€, enfants <12ans/190€.

Le car retenu est de 50 places, aussi, vu le grand nombre de personnes intéressées par la visite du Périgord, les inscriptions prises par téléphone ou verbalement ne seront VALIDÉES QU'AU PAIEMENT afin de ne pénaliser personne et de faciliter le travail des membres de l'AFR.

Paiement possible en plusieurs fois, les chèques vacances sont acceptés.

Renseignements auprès de Denise PEGORARO au 04 76 55 17 74 ou de Michelle GHIOTTI par mail [mich\\_gh@yahoo.fr](mailto:mich_gh@yahoo.fr)



**DERNIERE MINUTE!** la Fédération Départementale Familles Rurales organise un transport, à l'occasion des illuminations du 8 décembre à Lyon. Le départ de St Joseph est prévu à 18h30, devant la Mairie avec un retour vers 1 heure. Le tarif est fixé à 15€/personne. Renseignements auprès de Simonne PAGNIEZ au 04 76 55 12 01.



## COMITE DES FETES

Le mot du Président :

Je tiens à remercier toutes les personnes et les entreprises qui nous ont aidé pour ces « 21 km ». Je vous attends, nombreux, à notre assemblée générale, ce vendredi 3 décembre, à la salle des associations. Pour que le Comité puisse continuer tout ce qu'il a déjà entrepris, il est indispensable que de nouvelles recrues se manifestent, sinon il devra, - je le crains - disparaître. Me contacter au 0476552919 - Paul BUISSIERE.

N'oubliez pas le rendez-vous de la Saint Joseph au mois de mars et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

UNRPA  
CLUB DES ETANGS

Le mardi 28 septembre le club des Etangs s'est déplacé à CHANAZ pour son traditionnel repas « petite friture ». Nous avons pris le car à St Joseph de Rivière pour nous rendre à Chanaz où nous avons embarqué à bord d'une réplique d'un ancien bateau à aube pour remonter le canal de Savière jusqu'au lac du Bourget en écoutant les explications de notre guide, puis nous sommes revenus au port où nous avons retrouvé notre car qui nous a emmené au restaurant du Bulle. Là nous avons pu déguster différents vins de Savoie comme apéritif, ensuite le repas nous a été servi avec une excellente petite friture. L'estomac bien rempli nous sommes redescendus au village pour le visiter, notamment une brûlerie de café et un moulin à huile. Après cette journée bien remplie il était temps de rentrer. Tous les participants revenaient ravis avec, pour beaucoup dans leurs bagages, quelques emplettes.





### LE SECOURS POPULAIRE

Antenne Chartreuse Guiers -  
JFrançois MOLLARD  
635 ch. de la Montagne  
38380 Miribel Les Echelles  
04 76 55 19 33 / 09 65 33 82 44  
[jf.mollard0209@orange.fr](mailto:jf.mollard0209@orange.fr)

#### CAMPAGNE PERE NOEL VERT 2010

La hotte du Père Noël Vert sera déposée dans les écoles publiques et privées d'Entre Deux Guiers, Saint Laurent Du Pont, Miribel Les Echelles, Villette et aux bibliothèques de Saint Joseph de Rivière et Entre deux Guiers. Les enfants pourront y mettre des jouets neufs ou en parfait état, des jeux, des livres, des friandises! Cette opération aura lieu du **1<sup>er</sup> au 13 décembre 2010**.

Pour les donateurs, une permanence exceptionnelle se tiendra au Centre Social de Saint Laurent du Pont **le jeudi 16 Décembre de 8h30 à 11h30**. Vous pouvez apporter des jeux, des jouets ainsi que faire des dons de vêtements, de couvertures! **D'avance le Père Noël Vert vous remercie. Bonnes fêtes à toutes et tous !**

### ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOT

"L'Association Sportive Riviéroise pense aux filles"...

Le club de foot de St Jo regroupe 60 licenciés, pour la plupart habitant St Joseph de Rivière et ses environs. Ces adhérents sont majoritairement des garçons, jouant en catégorie Séniors destinée aux plus de 17 ans. Cependant, et ce depuis 4 ans, le club possède une section féminine. Cette équipe dynamique joue le dimanche matin dans des rencontres opposant des équipes de 7 joueuses. Pour toutes celles qui seraient intéressées par l'essai de la pratique du foot féminin n'hésitez pas à nous contacter. Et pour tous ceux qui sont amateurs de foot en général mais aussi de bonne humeur, rendez-vous au stade le dimanche matin (calendrier des matchs féminins et masculins disponible sur facebook "as riviéroise »)

De plus, en cette fin d'année, nos joueurs et dirigeants proposeront aux habitants leurs calendriers de fin d'année. Merci de leur réserver un accueil chaleureux pour permettre à notre association de continuer à divertir les sportifs de notre village.

### ENTENDEZ NOS VOIX POUR LE TELETHON 2010 !

**Samedi 4 décembre à 20h30**  
Maison des arts – St Laurent du pont

Des chorales se retrouvent pour soutenir le téléthon.

Le groupe « L'air de rien » organise dans le cadre du téléthon une soirée avec « Si on chantait » de La Buisse et « Les copains de Chartreuse » d'Entre- Deux-Guiers.

L'entrée est libre. Une urne sera à votre disposition pour déposer vos dons dès 18h. Nous vous attendons nombreux.

### ECHO ALPIN SAPINS DE NOËL 2010

N'oubliez pas de venir commander votre sapin...

Il y a du nouveau cette année, les membres de l'association musicale de St Joseph de Rivière vous

proposent un choix varié de sapins et 2 possibilités pour les obtenir... tournez vite la page et découvrez nos offres...





## Du nouveau à L'ECHO ALPIN DEUX POSSIBILITES pour votre sapin !

LES ASSOCIATIONS

<p style="text-align: center; font-weight: bold;">VOUS VOULEZ ETRE LIVRE</p> <p><b>Remplissez le bon</b> ci-dessous et déposez-le dans les urnes placées chez les commerçants du village avant le <b>9 décembre 2010 au soir.</b></p> <p>Ou <b>commandez :</b> <b>par téléphone :</b> - Robert Aurel : 04 76 55 48 88 (robert.aurel@orange.fr) - Anne Flambard : 04 76 06 43 28</p> <p><b>par email.</b> Envoyez-nous toutes les informations du bon à l'adresse suivante <a href="mailto:echo.alpin@laposte.net">echo.alpin@laposte.net</a> Un email d'accusé de réception vous confirmera la prise en compte de votre commande.</p> <p><b>Les sapins seront livrés par les membres de l'Echo Alpin à votre domicile le samedi 11 décembre en fin de matinée. Paiement à la livraison.</b></p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">VOUS PREFEREZ LE CHOISIR SUR PLACE à SAINT JOSEPH</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Venez à la bascule</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">samedi 11 décembre entre 9h30 et 13h.</p> <p>De nombreux sapins de taille et de variétés différentes vous y attendront et une boisson chaude vous sera offerte.</p> <div style="text-align: center;"> </div>
---	---

Mr, Mme, Mlle .....

Adresse précise: .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Email : .....

Commande (cochez la case de votre choix)

- |  |   |
|--|---|
| <p>* épicéa sur croisillon<br/><input type="checkbox"/> 1,5-2m: 16 Euros</p>             | <p>* épicéa raciné en conteneur<br/><input type="checkbox"/> 1-1,25 m : 27 Euros</p>                                      |
| <p>* sapin de Nordmann sur croisillon<br/><input type="checkbox"/> 1-1,25m: 25 Euros</p> | <p>* sapin de Nordmann raciné en conteneur (<i>quantité limitée</i>)<br/><input type="checkbox"/> 1-1,25 m : 34 Euros</p> |

Le sapin de Nordmann a la particularité de garder ses aiguilles beaucoup plus longtemps que l'épicéa.

Ne pas jeter sur la voie publique

**SIAGA  
SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU  
GUIERS ET DE SES AFFLUENTS**

Jean Pierre OCCELLI, Paul BUISSIERE et leurs suppléants : Emmanuel SIRAND-PUGNET, Patrick FALCON représentent notre commune au SIAGA qui regroupe 42 communes riveraines du Guiers et de ses affluents.

**Un syndicat ... pour quoi faire ?**

Il nous permet une gestion raisonnée de l'eau et des milieux aquatiques. Le contrat de rivière sera l'outil de planification d'opérations avec des financements particuliers.

La charte, signée en 2008, a permis de valider cinq objectifs :

- 1/ Organiser une gestion quantitative, raisonnée, durable de la ressource en eau.
- 2/ Maintenir la bonne qualité de l'eau de surface et de la ressource souterraine.
- 3/ Gérer la protection des risques.
- 4/ Préserver, restaurer et mettre en valeur les milieux naturels aquatiques et humides.
- 5/ Pérenniser la gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques.

**Un syndicat ... qui agit !**

Grâce à l'aide de l'Agence de l'eau, des Conseils Généraux, du Conseil Régional... et des communes adhérentes, le SIAGA poursuit, en tant que maître d'ouvrage, un certain nombre d'actions de restauration du milieu aquatique :

- 1/ Gestion de la végétation des berges, environ 160 km de cours d'eau sont concernés.

L'espace boisé au bord des cours d'eau (ripisylve) doit être entretenu par les riverains pour maintenir l'équilibre. Après un constat quasi généralisé de non entretien par les propriétaires riverains, le SIAGA a mis en place un programme pluriannuel de gestion de la ripisylve afin de concilier l'ensemble des enjeux. Cet entretien est aujourd'hui réalisé par des équipes d'insertion sous la responsabilité du technicien de rivière. L'érosion de berge est un phénomène naturel.

- 2/ Gestion de la vie des rivières : Passe à poissons.

3/ L'Aménagement le long du canal de l'HERRETANG a permis la revitalisation des berges. Créations de caches piscicoles.

4/ Maintien ou restauration du bon état des eaux : actions visant à réduire les pollutions domestiques (assainissements collectif et non collectif), agricoles, industrielles, pluviales ( routiére)...

- 5/ Lutte contre les plantes envahissantes : par exemple la renouée du japon.

**Un syndicat ... qui informe !**

Le syndicat met à votre disposition, par l'intermédiaire de votre mairie et de vos délé-

gués différents documents pour mieux apprécier son action : des plaquettes techniques, des journaux d'information, en général deux par an, un site Internet, une exposition mobile et disponible, une équipe compétente (chargée de mission, technicien de rivière, adjoint administratif) à votre disposition.

**Un syndicat ... bien implanté !**

27 avenue Gabriel Pravaz 38480 Pont de Beauvoisin ; téléphone : 0476372626 ; fax : 0476372323 ; [guiers.siaga@wanadoo.fr](mailto:guiers.siaga@wanadoo.fr) ; [www.guiers-siaga.fr](http://www.guiers-siaga.fr).

**L'AGEDEN  
CHAUFFAGE AU BOIS BUCHES**

En Rhône-Alpes, la situation est particulièrement critique en matière de pollution particulaire (poussières). Un épisode aigu et prolongé de cette pollution, au mois de janvier 2009, a par ailleurs montré la nécessité d'engager localement des actions de réduction des émissions.

Compte tenu de ce constat, le préfet de l'Isère a confié, en juin 2009, à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes (DREAL) l'animation d'un groupe de travail dont l'objectif est de proposer des mesures permanentes et temporaires qui permettraient de réduire d'au moins 30% les émissions de particules.

Trois pistes de réflexion sont engagées dans les secteurs suivants, tous gros émetteurs de particules : chauffage individuel au bois et brûlage des végétaux ; chantiers du secteur du BTP et carrières ; transports.

**Le chauffage au bois :**

Contrairement aux énergies fossiles comme le charbon, le fuel ou le gaz, le bois n'a pas d'impact sur le réchauffement climatique. Le gaz carbonique émis lors de sa combustion est, en effet, absorbé par les feuilles de l'arbre et la part carbone du gaz contribue ainsi à la croissance de l'arbre.

Toutefois, la combustion du bois peut émettre des quantités importantes de polluants (poussières appelées également « particules », monoxyde de carbone, composés organiques volatils, hydrocarbures aromatiques polycycliques) notamment dans certains appareils indépendants (cheminées, poêles, inserts, ...). Des gestes simples et le respect de quelques règles au niveau du choix du combustible, du matériel et de son entretien permettent néanmoins de limiter sensiblement ces émissions.

**Le chauffage au bois bûches : quels bons gestes adopter ?**

- 1/ Je souhaite m'équiper d'un appareil : je choisis un appareil aux normes, labellisé

### L'AGEDEN (suite...)

« Flamme Verte » (ce label renforçant sensiblement les exigences des normes existantes), avec un foyer fermé, et bien dimensionné à l'utilisation qui en est attendue ; je fais appel à un professionnel pour son installation selon les règles de l'art (arrivée d'air et conduit de fumée).

2/ je suis équipé d'un appareil :

- j'entretiens soigneusement et régulièrement mon équipement, de préférence en faisant appel à un professionnel (je fais ramoner obligatoirement ma cheminée au moins une fois par an) ;
- j'utilise impérativement du bois sec et propre ;
- j'empile mes bûches et j'allume le feu par le haut (je charge d'abord les bûches en croix en prenant le soin de laisser un peu d'espace libre entre elles, les grandes bûches en bas, les plus petites en haut. Puis je place, sur les bûches, un module d'allumage composé de quatre bûchettes en croix au milieu desquelles je pose l'allume feu. Enfin j'ouvre, le cas échéant, les entrées d'air au maximum). Je recharge rapidement le foyer sur un lit de braises ;
- je surveille bien l'aspect :
  - . des cendres (elles doivent être blanches et pulvérulentes pour signifier qu'il y a peu d'imbrûlés) ;
  - . de la vitre vitro-céramique (un noircissement important témoigne entre autre d'une mauvaise combustion ou d'une charge du foyer à un niveau trop bas) ;
  - . des fumées (d'abord gris-blanchâtres puis grises ; les flammes se développent alors avec une couleur jaune-orangé avant la formation de braises) ;
  - . des suies (brûnâtres et pulvérulentes) ;
  - . du panache (grisâtre à l'allumage, il doit devenir quasiment invisible lorsque le feu est établi) ;
- je surveille également l'absence d'odeur perceptible (hormis pendant le rechargement dans le cas d'appareils manuels) ;
- j'évite de faire fonctionner l'installation à allure réduite (émissions multipliées par un facteur 2 à 3, voire jusqu'à 7 dans certains cas). Deux nouveaux types d'appareils, diminuant notablement l'émission de polluants atmosphériques, sont d'ores et déjà disponibles : il s'agit d'appareils équipés soit d'un catalyseur améliorant la qualité de la combustion, soit d'un électrofiltre qui retient une partie des particules émises. Leurs acquéreurs peuvent bénéficier en 2010 de crédits d'impôts associés à : l'achat d'un nouvel équipement de chauffage au bois et autres biomasses : 25 % et au remplacement d'un équipement ancien

de chauffage au bois : 40%.

Si nous continuons à accroître nos consommations énergétiques, aucune des énergies auxquelles nous faisons appel aujourd'hui ne sera en mesure de couvrir nos besoins.

La priorité est donc de réfléchir à l'isolation de l'habitation afin de réduire ces consommations énergétiques et ensuite d'étudier le choix du système de chauffage le mieux adapté. L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas.

Pour plus d'informations, le site de l'AGEDEN

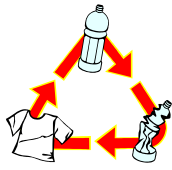
### COMMUNAUTE DES COMMUNES

En France, le système de collecte et traitement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) est opérationnel depuis fin 2006. Il se base sur le principe de la REP – Responsabilité Elargie du Producteur – c'est-à-dire que les fabricants nationaux, les importateurs de produits et les distributeurs (pour les produits de leurs propres marques) doivent prendre en charge, notamment financièrement, la collecte sélective puis le recyclage ou le traitement des déchets issus de ces produits. Ils peuvent assumer leur responsabilité de manière individuelle ou collective, dans le cadre d'un éco-organisme. Dans ce dernier cas, ils adhèrent à une société souvent agréée par les pouvoirs publics, à laquelle ils versent une contribution financière. Ces recettes sont ensuite essentiellement reversées aux collectivités locales ou aux prestataires de collecte et de traitement des déchets concernés.

A ce jour, les producteurs de la filière DEEE ont choisi de se regrouper au travers de quatre éco-organismes : Ecologic, Eco-systèmes, ERP et Récyllum (spécifique aux lampes). Ceux-ci viennent tout juste d'être réagréés pour la période 2010-2014, avec un nouveau cahier des charges définissant leurs obligations et de nouveaux objectifs en lien avec la réglementation européenne.

Sur le territoire de la Communauté de Communes Chartreuse Guiers (CCCG), la filière a été mise en place au sein de la déchèterie début 2008 et elle est en pleine expansion depuis son démarrage. En 2009, ce sont 130 tonnes de DEEE qui ont ainsi été collectés puis valorisés, soit une moyenne de 11,1 kgs par habitant, l'une des meilleures performances de tri en Isère (source ERP). Le nouvel objectif de 10 kgs/hab/an en 2014 fixé par le Ministère de l'Ecologie aux quatre éco-organismes à l'occasion de leur réagrément est donc déjà atteint et la CCCG s'en félicite.

**Merci à tous les trieurs, sans qui la mise en place de la filière n'aurait jamais connu un tel succès !**



**INFOS MINUTE DECHETS...** l'accès à la déchèterie de la Communauté des Communes Chartreuse Guiers est libre, les macarons ne sont plus nécessaires.

Les nouveaux sacs de pré-collecte, pour les bennes de tris, sont disponibles au siège de la Communauté des Communes à St Laurent du Pont, aux horaires d'ouverture suivants : le mardi, le mercredi et le jeudi de 8h30 à 12h00.

## MANIFESTATIONS CALENDRIER 2010

### DECEMBRE

Vendredi 3	Assemblée générale	Comité des Fêtes
Vendredi 3	Courseton	Ecole
Dimanche 5	Moules frites	Familles Rurales
Vendredi 10	Fête de Noël	Ecole

## CALENDRIER 2011

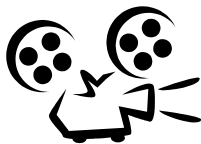
### JANVIER

Vendredi 7	Vœux du Maire	Municipalité
Dimanche 9	Vente Andouilles	Chasse
Dimanche 16	Repas des Aînés	CCAS

### FEVRIER

Vendredi 4	Sainte Agathe	Familles Rurales
Jeudi 10	Assemblée générale	UNRPA
Dimanche 13	Repas « Diane du Choroland »	Chasse
Vendredi 25	Défilé carnavalesque	Ecole

MEMENTO .



## LE CARTUS - PROGRAMME DU MOIS DE DECEMBRE

### HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT

*réalisé par David Yates, avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson.*

Le pouvoir de Voldemort s'étend. Celui-ci contrôle maintenant le Ministère de la Magie et Poudlard. Harry, Ron et Hermione décident de terminer le travail commencé par Dumbledore, et de retrouver les derniers Horcruxes pour vaincre le Seigneur des Ténèbres. Mais il reste bien peu d'espoir aux trois sorciers qui doivent réussir à tout pris.

*Projections : mercredi 1er, vendredi 3, samedi 4, lundi 6 à 20h30 et dimanche 5 à 14h30 et 17h00.*

### RAIPONCE

*Réalisé par Byron Howard, Nathan Greno, avec Mandy Moore, Zachary Levi, Donna Murphy.*

Lorsque Flynn Rider, le bandit le plus recherché du royaume, se réfugie dans une mystérieuse tour, il se retrouve pris en otage par Raiponce, une belle et téméraire jeune fille à l'impressionnante chevelure de 20 mètres de long, gardée prisonnière par Mère Gothel. L'étonnante géolière de Flynn cherche un moyen de sortir de cette tour où elle est enfermée depuis des années. Elle passe alors un accord avec le séduisant brigand... C'est le début d'une aventure délirante bourrée d'action, d'humour et d'émotion, au cours de laquelle l'improbable duo va rencontrer un cheval super-flic, un caméléon à l'instinct de protection surdéveloppé et une drôle de bande de malfaiteurs.

*Projections : vendredi 10 et lundi 13 à 20h30, mercredi 8 et dimanche 12 à 14h30, samedi 11 à 14h30 et 20h30.*

**BENDA BILILI** - documentaire - le jeudi 2 à 20h30.

**L'HOMME QUI VOULAIT VIVRE SA VIE** - thriller - à 20h30 le mercredi 8 et le jeudi 9, à 17h00 le dimanche 12.

**LA PRINCESSE DE MONTPENSIER** - romance historique - à 20h30 le mercredi 15 et le samedi 18.

**DATE LIMITE** - comédie - à 20h30 le jeudi 16, le vendredi 17 et le lundi 20.

*Pour plus d'infos... consultez le répondeur 04 76 55 22 98 ou le blog : <http://le.cartus.overblog.com>*